

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 12 Septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 15	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 15

DATE DE LA CONVOCATION : 8 Septembre 2022
--

L'an deux mil vingt deux
et le douze septembre
à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, dans le
lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : NELIAS Agnès, AIGLON Olivier, BARNOUD
Frédérique, DEJOUR Valérie, DAVIRON RADIX Jocelyne,
RULLIAT Christian, CAFFIER Fabien, GLERAN Thibault,
L'HOPITAL Guy, BELTRAN Yves, DURAND Pierre.

Etaient absents : FOURDIN Fabrice (pouvoir à RULLIAT
Christian), RECOLLON Chantal (pouvoir à AIGLON Olivier),
CHABRAN Fanny (pouvoir à BARNOUD Frédérique), BLUM
Virginie (pouvoir à CAFFIER Fabien)

Secrétaire de séance : AIGLON Olivier

D/2022-078

Objet de la délibération : Présentation du rapport d'activité 2021 du SIPAG

Monsieur la Maire présente le rapport 2021 du SIPAG et répond aux questions posées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION,

PREND ACTE du rapport de l'année 2021 du SIPAG.

DIT que ce rapport sera mis à la disposition du public.

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Madame la Maire,



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 20 SEP. 2022
Publication ou notification du : 15 SEP. 2022
Publication site internet le : 15 SEP. 2022
Affichage du procès-verbal le : 15 SEP. 2022